AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

pour les Organisations de la Société Civile (OSC) en République du Congo



Vous êtes un membre actif de la société civile congolaise

Organisation Non Gouvernementale, association, collectif de citoyens ou d'associations, organisation de producteurs ou d'artisans,

Vous voulez en savoir plus sur l'action de l'Union Européenne au Congo, Vous voulez mieux cerner les attentes des bailleurs envers la société civile, Vous vous interrogez sur la recherche de financement, Nous allons tenter de répondre à vos questions!

La Délégation de l'Union Européenne (DUE) en République du Congo lance un cycle de séances d'information et de sensibilisation sur sa coopération et ses activités au Congo.

La prochaine séance aura lieu à **Ouesso** (d'autres sessions similaires seront organisées en 2016). Les Organisations de la Société Civile (OSC) intéressées sont invitées à se manifester auprès de la DUE.

DESCRIPTION DE LA SÉANCE

- Thème : la coopération et l'aide au développement de l'Union Européenne au Congo
- Sujets abordés: l'action de l'UE au Congo, ses objectifs et attentes par rapport à la société civile, la nature et les
 exigences d'un projet de développement, la démarche d'autodiagnostic et le positionnement stratégique d'une OSC,
 le partenariat entre OSC et la recherche de financement.
- Date : mardi 8 décembre 2015 à Ouesso.
- Horaire: de 8h à 17h (lieu à confirmer).
- **Nombre de participants** : maximum 20 participants (une liste d'attente pourra être constituée pour cette session ou les suivantes).

Remarques importantes:

- Les participants ne recevront ni per diem ni indemnité de transport. Un encas et un déjeuner seront servis.
- Pour participer, chaque participant doit obligatoirement s'inscrire et avoir reçu une confirmation de la Délégation.
- Un représentant d'une OSC ayant confirmé sa participation et qui ne se présente pas ne sera pas considéré comme prioritaire pour les sessions suivantes.

PROCESSUS D'INSCRIPTION

Qui peut s'inscrire : les membres d'associations congolaises <u>actives</u> et <u>enregistrées</u> légalement (récépissé). Chaque association ou réseau ne peut inscrire qu'<u>un seul participant</u>. Ne sont pas éligibles : les autorités locales, les ONG internationales, les entreprises, les associations financées par l'UE ou ayant déjà participé à ses formations.

Comment s'inscrire : envoyer votre demande par mail en spécifiant :

- le nom du participant, son contact mail et téléphonique, ainsi que son rôle dans l'association,
- le nom de l'association, son principal domaine d'intervention, et son récépissé (à joindre obligatoirement).

L'établissement de la liste des participants se fera en tenant compte de l'ordre de réception des demandes complètes. Une confirmation de votre participation vous sera envoyée par mail.

Date limite pour s'inscrire: lundi 30 novembre 2015.

Comment envoyer votre demande d'inscription : uniquement par mail (avec en objet « inscription séance d'information à Ouesso») à assistancetechnique.sect1due@gmail.com.